

# ETUDE SUR A LA PROPRIETE REELLE AU GABON

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES  
EXTRACTIVES AU GABON

## Note de cadrage



Table des matières	
Approche méthodologique .....	3
Phase 0 : Démarrage de la mission .....	3
Phase 1 : Revue documentaire .....	3
Phase 2 : Réunions et consultations avec les différentes parties prenantes .....	3
Phase 3 : Diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec la propriété effective .....	4
Phase 4 : Identification de tout obstacle susceptible d'entraver la divulgation des bénéficiaires effectifs .....	4
Phase 5 : Recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données sur la Propriété Effective qui assurent leur fiabilité et leur accessibilité au public .....	5
Phase 6 : Identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données soumises par les entreprises .....	5
Phase 7 : Elaboration de la feuille de route et du plan d'action associés .....	6
Phase 8 : Rédaction du rapport de l'étude .....	6
Phase 9 : Présentation du rapport au Groupe Multipartite .....	6
Chronogramme indicatif des activités .....	7
Programme de travail .....	7

## Approche méthodologique

### Phase 0 : Démarrage de la mission

Nous entreprendrons une réunion d'ouverture avec les différents acteurs concernés et désignés (Groupe Multipartite et le Secrétariat Permanent de l'ITIE Gabon) sur l'exigence 2.5 de la norme ITIE ainsi que sur les autres aspects particuliers au cours d'une réunion d'ouverture au début de la mission.

Lors de cette réunion, nous présenterons les points critiques de la mission que nous estimons essentiels pour garantir la qualité de l'étude en vue d'anticiper sur les mesures à entreprendre par le Groupe Multipartite et par le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon.

### Phase 1 : Revue préliminaire des informations liées à la propriété réelle

Nous procéderons durant cette phase à un examen de l'état des lieux et du périmètre en collaboration avec le Groupe Multipartite et le Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon afin de répondre à sur l'exigence 2.5 de la norme ITIE y compris le besoin en implémentation de la Divulgestion.

Notre revue documentaire intégrera la collecte et la revue des informations préliminaires disponibles dont notamment :

- 📌 les documents de stratégie nationale ;
- 📌 les études et les rapports des médias ;
- 📌 les déclarations et communiqués du gouvernement ;
- 📌 les dispositions légales prévoyant la tenue de registres des sociétés, et les exigences en matière de déclaration des informations relatives à la propriété effective ;
- 📌 les registres de sociétés qui existent dans le pays (aussi bien les registres des sociétés que les registres des détenteurs de licences), l'information qu'ils contiennent et leur accessibilité au public ;
- 📌 la cartographie des entités privées opérantes dans le secteur des industries extractives ;
- 📌 le rapport ITIE Gabon de 2021 ; et
- 📌 la liste des sociétés extractives susceptible de comporter des bénéficiaire effectifs.

### Phase 2 : Réunions et consultations avec les différentes parties prenantes en lien avec la collecte d'information sur la propriété réelle

Sur la base de la note méthodologique et la liste des informations requises, nous organiserons des rencontres avec des parties prenantes pouvant intervenir dans la collecte, la divulgation et la fiabilisation des données sur la propriété effective.

La liste des entités sera arrêtée en consultation avec le GMP de l'ITIE Gabon et un calendrier sera convenu pour les rencontres avec les points focaux des entités retenues.

Les consultations seront menées autour de trois axes :

- 📌 la compréhension, les attentes et les priorités de la divulgation de la propriété effective ;
- 📌 le périmètre, les mécanismes de divulgation et de vérification des données de la propriété effective sur le court et moyen terme ; et
- 📌 les contraintes et obstacles (institutionnels, juridiques, de capacité, etc.) à la divulgation des données sur la propriété effective.

A ce stade, les parties prenantes préalablement identifiées se présentent comme suit :

- 📌 L'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;
- 📌 Agence Nationale de Promotion des Investissements ;

- ◆ La Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- ◆ Le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- ◆ La Direction Générale des Mines ; et
- ◆ La Direction Générale des Hydrocarbures.

La liste finale des entités sera arrêtée en consultation avec le GMP de l'ITIE et un calendrier sera convenu pour les rencontres avec les points focaux des entités retenues.

### **Phase 3 : Diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec la propriété réelle**

#### **i. Analyse du cadre juridique relatif à la propriété réelle et à la notion de contrôle**

Pour mener le diagnostic du cadre juridique, nous procéderons à la collecte des données et des documents qui traitent de la question de la propriété effective incluant notamment :

- ◆ les documents de stratégie nationale ;
- ◆ les études et les rapports des médias ;
- ◆ les déclarations et communiqués du gouvernement ;
- ◆ les dispositions légales prévoyant la tenue de registres des sociétés, et les exigences en matière de déclaration des informations relatives à la propriété effective ;
- ◆ les registres de sociétés qui existent dans le pays (aussi bien les registres des sociétés que les registres des détenteurs de licences), l'information qu'ils contiennent et leur accessibilité au public ; et
- ◆ la cartographie des entités privées opérantes dans le secteur des industries extractives.

Ces travaux de diagnostic permettront aussi de faire un inventaire des textes et des politiques concernant la question de la propriété effective et de dresser un état des lieux du cadre juridique et institutionnel favorable à la divulgation des propriétés effectives ainsi que des recommandations afin de lever d'éventuelles contraintes susceptibles d'entraver le processus.

#### **ii. Analyse des rôles des parties prenantes responsable de collecte et vérification d'informations sur la propriété réelle**

Le rôle des parties prenantes fera l'objet d'une analyse approfondie par nos experts sur la base de la revue des textes législatifs par les réunions bilatérales de consultations.

Cette cartographie des responsabilités permettra d'identifier les institutions les plus à même de collecter et de vérifier les données soumises par les entreprises.

### **Phase 4 : Identification de tout obstacle susceptible d'entraver la divulgation des propriétaires effectifs**

Les obstacles seront identifiés par rapport aux objectifs ultimes devant être atteints. Ces objectifs seront proposés et discutés avec les parties prenantes à travers notamment :

- ◆ l'établissement d'un lien entre la propriété effective et les réformes et priorités nationales ;
- ◆ la prise en compte du cadre institutionnel et juridique de la divulgation de la propriété effective et des exigences de la Norme ITIE en la matière ;
- ◆ la disponibilité des données, les mécanismes en place de leurs vérifications et leurs accessibilités au public.

A travers la revue documentaire et les réunions de consultation avec les différentes agences gouvernementales, nous identifions toute contrainte juridique, administrative ou procédurale/pratique à la mise en place de la divulgation de la propriété effective. Ces contraintes seront par la suite compilées et rapportées en conséquence.

## **Phase 5 : Recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données sur la Propriété Réelle qui assurent leur fiabilité et leur accessibilité au public**

Les actions seront identifiées à partir des objectifs proposés et convenus avec les parties prenantes. Les actions seront proposées sur la base de l'évaluation combinée du contexte de la propriété effective au Gabon, des résultats des consultations et des meilleurs pratiques dans les pays de la sous-région.

Les actions seront proposées sur la base des axes suivants :

- ✦ Participation à la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel favorable à la transparence de la propriété effective ;
- ✦ des procédures de collecte adaptées permettant de rendre les données accessibles au public ;
- ✦ les besoins des parties déclarantes en termes de renforcement de capacités et de sensibilisation ; et
- ✦ Participation à la mise en place d'un registre public sur la propriété effective conforme aux dispositions de la norme ITIE.

## **Phase 6 : Identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données sur la propriété réelle**

### **i. Identification de l'institution compétente**

Les structures et entités seront identifiées en fonction de leurs prérogatives et leurs capacités à mettre en place les actions prévues dans la note d'orientation. La désignation de ces entités sera validée avec le Groupe Multipartite et les points focaux des dites entités dans le cas où elles ne sont pas représentées au GMP.

### **ii. Proposer un projet de texte de loi rendant obligatoires la publication des propriétaires réels**

Sur la base de ses travaux, nous procéderons, en étroite collaboration avec les membres du Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon à la préparation d'un projet de Loi qui comportera, entre autres, les éléments suivants :

- ✦ Autorité compétente ;
- ✦ Définition de la propriété effective : Dans les lois énonçant une définition, les notions de propriété effective/propriétaire effectif sont définies par référence aux notions suivantes :
  - ✦ Actionnaire / capital social / participation propriétaire / part dans un titre minier ;
  - ✦ Droits de vote ou pouvoir d'attribution des droits de vote ;
  - ✦ Droit aux bénéfices / intérêt pécuniaire (participation aux résultats) ;
  - ✦ Pouvoir de nommer et de révoquer les administrateurs d'une entreprise ;
  - ✦ Pouvoir de décision ;
  - ✦ Représentant légal de l'entité ;
  - ✦ Personne au nom de qui les opérations sont menées ;
  - ✦ Contrôle ;
- ✦ Définition de la notion de personne politiquement exposée ;
- ✦ Entités déclarantes : le projet intégrera une partie relative aux entités responsables de procéder à la déclaration de leurs propriétaires effectifs ;
- ✦ Renseignements concernant l'identité des propriétaires effectifs : les renseignements concernant l'identité des propriétaires effectifs doivent inclure leur nom, leur nationalité, leur pays de résidence et l'indication selon laquelle ils sont ou non des personnes politiquement exposées (Exigence 2.5.d). Il est également recommandé de divulguer le numéro d'identité national, la date de naissance, l'adresse de résidence ou de prestation de services et les coordonnées de contact ;
- ✦ Vérification des données ;

- ◆ Mise à jour des informations ;
- ◆ Sanctions en cas de fausse déclaration ou de non-divulgation ; et
- ◆ Accès du public : Le but de cette disposition est de rendre publiques les informations sur la propriété effective.

### **Phase 7 : Elaboration de la feuille de route et du plan d'actions de mise en place de registre propriétaires réels**

Sur la base du diagnostic détaillé ci-dessus et des consultations avec les parties prenantes concernées, nous proposerons une feuille de route pour la divulgation de la propriété effective, en tenant compte de l'Exigence 4.8 pour la déclaration ITIE en temps opportun et l'Exigence 4.9 pour la crédibilité. A partir des recommandations émises, nous établirons une feuille de route qui définira :

- ◆ les objectifs stratégiques à attendre ;
- ◆ les indicateurs marquant le succès de chaque étape ;
- ◆ les échéances réaliste proposé.

La feuille de route inclura ainsi les mesures nécessaires pour intégrer pleinement les divulgations de la propriété effective requises et encouragées par la norme ITIE, les parties responsables, les délais, les besoins en ressources et en assistance technique.

### **Phase 8 : Rédaction du rapport de l'étude**

À la suite de la présentation du projet de rapport qui détaillera les résultats du diagnostic ci-dessus et la feuille de route, un délai sera consacré pour la réception des commentaires écrits du Groupe Multipartite avant de procéder à la production de la version finale du rapport.

Une fois que le Groupe Multipartite de l'ITIE Gabon aura commenté et validé le projet de rapport, le rapport final sera soumis dans les délais à convenir.

### **Phase 9 : Présentation du rapport au Groupe Multipartite**

Le rapport sera présenté par notre équipe aux membres du Groupe Multipartite. Cette session nous permettra de recueillir les avis et de lancer un débat entre des parties prenantes de l'ITIE ainsi que l'intégration en le plan de travail du Groupe Multipartite.

## Chronogramme indicatif des activités

### Programme de travail

N°	Nom	Avril				Mai					Juin				Juillet				Août				
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22
	Etude de l'état des lieux de la propriété réelle																						
0	Démarrage de la mission	(a)																					
1	Revue préliminaire des informations liées à la propriété réelle					(b)																	
2	Réunions et consultations avec les différentes parties prenantes en lien avec la collecte d'information sur la propriété réelle																						
3	Diagnostic du cadre juridique et institutionnel en lien avec la propriété réelle																						
4	Identification de tout obstacle susceptible d'entraver la divulgation des propriétaires effectifs																						
5	Recommandations sur les cadres, mécanismes et procédures de collecte des données sur la Propriété Réelle qui assurent leur fiabilité et leur accessibilité au public																						
6	Identification de l'institution la plus à même d'héberger et vérifier les données sur la propriété réelle																						
7	Elaboration de la feuille de route et du plan d'actions de mise en place de registre propriétaires réels																						
8	Rédaction du projet rapport de l'étude																						
9	Présentation au Groupe Multipartite																						
10	Rédaction du rapport final de l'étude																						

(a) Note de cadrage (rapport de lancement)

(b) La liste arrêtée des sociétés extractive requises pour la déclaration de la PR

(c) Projet rapport de l'étude

(d) Support Powerpoint

(e) Rapport final de l'étude